léger est introduit de nouveau; il est

Pflieger est introduit de nouveau; il est pale et agité.

M. le président l'interroge sur son but et ses, intentions. Il ne saurait en vouloir de président ou aux membres du 1s conceil, puisqu'its sont étrangers à sa condamnation. Pourquoi donc s'est-il livré à cet accès de fureur?

Pfliéger avoue ses torts. Son but, dit-il, n'était pas d'alléner aux jours de son supérieur; il n'avait qu'une idée; c'était d'obtenir une condamnation à mort pour lait d'hofscipline, et se soustraire ainsi à l'horrible peine des travaux forcés.

Peut-être, le conseil pouvait-il, dans

Peut-être le conseil pouvait-il, dans l'espèce, appliquer à Pfinèger les dispositions rigoureuses de l'art. 221 du code de justice militaire, pour tentative de voie de fait avec préméditation; mais il a été pose la question d'outrages par gestés et menaces lendant son service, aux termes de l'art.

de l'art.

A la conte de réquisitoire de M. le capitaine Richard, commissaire impérial, le conseil, après avoir prononce le retranchement au 'Ingement du 17 avril voulu par le conseil de révision, retranchement relatif à la confiscation d'objets saisis, confacque, du chef d'outrages par geste et menaces, Pflièger à dix ans de Iravaux publics.

Chavet, du 6° de ligne, qui a gagné la Belgique eprès avoir emprunté des effets bourgeois à un de ses amis de Roubaix, et qui n'a plus reparu, est condemné, par défaut, à deux ans de prison et 25 francs d'amende, pour abus de confiance.

(Echo du Nord.)

SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION DE ROUBAIX.

L'Administration porte à la connaissance des Sociétaires les avis suivants:

1º Renouvellement de l'assurance contre l'incendie. — L'assurance à la compagnie du Nord expirant le 30 Join courant, il est urgent que les Sociétaires qui veulent s'assurair pour une année fassent connaître leur intention au gérant de la beulangerie, avant le 15 Juin, en indiquant avec soin leurs nom, prénoms, profession, domicile, la somme pour laquelle ils veulent s'assurer (on ne paut dépasser trois mille francs) et s'ils niuffrent que les risques ordinaires. Ou suif que l'assurance est fette pour sous les Sociétaires en une seule police, sans aucun frais pour l'assuré, avec faculté de changer de domicile dans les cantons de Roubaix, sans déclaration, et moyennent une prime de sept centimes et demie par chaque somme de cent francs assurée.

Ainsi que cela a été convenu dans la

surée.
Annsi que cela a été convenu dans la rapière Assemblée générale, ceux des téluires qui étaient assurés l'année raière le seront encore, cette année pour même somme, sauf avis contraire avant

la même somme, sauf avis contraire avant le 15 Juin courant.

P Commerce de Charbon. — L'organisation de ce service est maintenant complète, et les Sociétaires peuvent demander toutes les quantités qu'il leur plaira, soit pour leur consommation journalière, soit pout leur provision d'hiver. Le prix est aujourd'hui de 1 fr. 90 l'hectolitre de 80 k. readu à domicile. Le charbon est du pur Flenn.

Plean.

3º Paiement de la cotisation. — L'Assemblée générale du 12 Avril a décide que la cotisation serait élevée à cinquante francs par fractions de vingt-cinq centimes par sensaine ou par la capitalisation des bénéfices de chaque année.

L'Assemblée a également décidé que lottes les sommes appartenant aux Scciétaires, à titre de cotisation ou de dépôt en compte contant, produiraient intérêts à 5 0/0 l'ab, à partir du jour où ces sommes seraient converties en obligations de dix francs.

rancs.

Ces obligations seront remises prochainement, avec intérêts courant[du 12 Avril : les formalités du timbrage en retardent senies la distribution.

Ces mesures paraissent n'avoir pas été

senies la distribution.

Ces mesures paraissent n'avoir pas été comprises par un certain nombre de sociétaires, qui sans doute n'étaient pas présents aux deux Assemblées pendant lesquelles ces décisions ont été prises. On a, dit-on, fait courir le bruit que l'on élevait la cotisation pour des besoins d'argent, at parce que la Société se trouvait génée.

d'argent, et parce que la Société se trouvait génée.

S'il y a lieu de s'étonner qu'on fasse courir des bruits si malveillants contre me société fondée pour le bien de la classe ouvrière, il est encore plus étonnant de treuver des membres de cette société qui y ajoutent foi, et qui s'en effrayent.

Ne savent-ils pas, comme le public, la position exacte de la société par les inventaires qui se font chaque fin de mois sous la surveillance de la commission? Ne savent-ils pas que s'il y avait perte, et que le capital social dut être entamé, l'administration ne voudrait pas prendre la responsabilité de continuer, sans demander d'abord l'avis d'une assemblée générale?

Avant de perdre un sou, les societaires peuvent être certains qu'ils en seront informés.

On n'a pas besoin d'argent pour les

formés. On n'a pas besoin d'argent pour les iffarents commerces que l'on fait actuelle-On n'a pas besoin d'argent pour les différents commerces que l'on fait actuellement, puisqu'it y a même quelques mille francs en trop qui reposent chez le banquier. — Si l'on demande d'èlever la colisation, c'est d'abord afin de pouvoir tenter d'autres branches de commerce; et ensuite, afin de hâter le moment ou la société appartiendra seulement aux sociétaires, sans l'assistance de personne : an grand nombre d'euvriers attendent ce moment avant d'entrer dans la société. Beaucoup de sociétaires, parmi les plus zélés, constatent avec raison qu'il y surait de la part des membres de la set ciété plus d'ardeur et d'energié pour faite prospèrer l'affaire, s'ils la considéraient comme leur propre affaire: ils ont pensé que le regilleur moven d'y agriver serait que le :neilleur moyen d'y arriver serait d'avoir un capital social plus fort, et c'es la seule raison de l'augmentation de la

Pour toute la chronique locale : J. RE

BANQUET

Offert à M. POUYER-QUERTIER

Rouen, 5 juin.

Le hanquet offert à M. Pouyer-Quertier, député, « comme témoignage d'estime et « de sympathie de la part des électeurs » pour le talent dont il avait fait preuve pour le talent dont il avait fait preuve en défendant les intérêts de l'industrie, a eu lieu jeud; à Rèven, dans l'établissement de M. Baubet, au Tivoli Normand. Six cents souscripteurs prenaient part à cette manifestation, et encore l'insuffisance du local avait-elle obligé à clore, dès la sempine dernière, la liste des adhérents, qui eussent atteint un chiffre considérable.

M. Pouyer-Quertier, qui dans la journée avait parlé au Corps Législatif, dans la discussion sur les subventions à accorder à la compagnie de l'Ouest jusqu'à trois heures quarante cinq minutes, était parti à quatre heures de Paris, et arrivait à Rouen, à six heures un quart par un train spécial.

train spécial.

train spécial. A son arrivée dans la salle du banquet, l'honorable député de Rouen a été ac-cueilli par les plus chaleureuses accla-

A son arrivée dans la salle du banquet, l'honorable député de Rouen a été accueilli par les plus chaleureuses acclamations.

La salle, étincelante de lumières et décorée de tentures et de guirlandes de fleurs, avec ces six cents convives qui représentaient toules les classes de la population rouennaise, présentait un magifique coup-d'œil. Pendant tout le banquet un excellent orchestre exécutait des morceaux tirés des répertoires les plus nouveaux.

Au dessert, le président du banquet, M. Jules Dieuzy, qui était assis à la table d'honneur entre M. Pouyer-Quertier et M. Aubé, vice-president, président de la société industrielle d'Elbeuf, s'est levé. Choisi, a-t-il dit, pour présider ce banquet, if était fier de témeigner à l'honorable député l'effection et les sympathies des habitants de ltouen et de la circonscription. Il a porté un toast à M. Pouyer-Quertier, le courageux champion des intérêts de l'industrie, à l'émineat orateur qui est la gloire de ses concitoyens!

Ce toast, qui exprimait avec une éloquente concision le sentimnnt public, a été accueilli par des applaudissements unanimes.

M. Pouyer-Quertier, très-visiblement étail la plus douce récompense de ses efforts et de ses travaux. Ce n'était rien, a-t-il dit, d'affronter la tribune quand on défendait les intérêts de ceux qu'on simait. Mais quand il fallait répondre à ces touchantes affections du cœur, à cette expression si vive d'une confiance dont M. Dieusy s'était fait l'interprète, la tâche devenait difficile. Il fallait tenir compte de l'émotion qui saisit l'homme qui est l'objet d'une semblable démonstration dans la ville où il est né, de la part de ceux au milieu desquels il a toijours vécu.

Il y a quelques heures à peine, a-t-il ajouté, je quittais le Corps Législatif où vous m'avez envoyé pour defendre vos intérêts, pour venir au milieu de cette assemblée où set rouvent réunis tous ceux qui honorent notre région par la probité, l'intelligence et le travail. C'est avec un légitime orgueil qu'on se sent appelé à re-présenter un pays qui tient l

France.
Des crises douloureuses ont été traver
Des crises douloureuses ont été traver

Des crises douloureuses ont élé traver sées avec patience, avec énergie. Cet esprit de charité que nous tenons comme une précieuse tradition de nos ancêtres a été largement pratiqué. Au prix de nombreux sacrifices, le travail a été maintenu pour cette population laborieuse qui a droit à toute noire sollicitude.

C'est en m'inspirant, a dit M. Pouyer-Quertier, de ces généreux sentiments, de l'étude approfondie des intérêts généraux, en m'appliquant sans cesse à dégager des utopies les saines doctrines du progrès que j'ai cri cemprendre mon devoir. La tache est lourde quelquefois, mais quand il sent derrière lui le bon sens légendaire du pays de sapience, l'homme, si faible qu'il soit, devient fort par tous ceux qui l'ont soutenu.

du pays de sapience, i nomme, si lande qu'il soit, devient fort par tous ceux qui l'ont soutenu.

Les applaudissements qui accueillaient chaque phrase de cette allocution et forceient souvent l'orateur à s'interrompre, ont redoublé, lorsqu'avec sa voix vibrante et son geste éloquent, il s'est écrié : « Je ne me lasserai pas d'apporter dans l'élaboration des réformes projetées le contrôle de l'expérience et la lumière de la vérité; je ne cesserai jamais de mettre au service de mes convictions ce que je puis avoir d'ardeur infatigable et de persévérance à les faire prévaloir. Ce sont la surfout les qualités qui caractérisent notre race et je mentirais à mon origine si moi, votre mandataire, je les laissais s'affaiblir, lorsqu'à la tribune je suis investi de la noble mission de vous représenter. »

M. Pouyer-Quertler a ajouté : « Je n'ai pas préparé de discours, ce que je vous dis, c'est du plus profond de mon cœur, car je suis ému jusqu'aux larmés de cette manifestation que j'enregistre précieuse-

ment comme la plus grande joie qui m'ait été réservée dens ma carrière. Merci, mille fois merci à vous tous, qui me donace ce dédommagement de mes travaux et de mes fatigués, qui m'épportez cet encouragement et permettez-mol de porter un toast saux hommes qui se sont distingués par le travail : au travail qui, dans l'agriculture, l'industrie, le commerce, a fait de notre riche pays le premier de ceux en qui se résument la prospérité et l'avenir de notre belle France.

Ce toast était à peine termine que les bravos couvraient, la voix de l'orateur, et que dans un indicible éten, on criait vive M. Ponyer-Quertier! vive notre député!

C'est au milieu d'une véritable ovation que s'est terminé, vers dix heures, ce banquet, où tout s'est passé dans un ordre admirable. Il appartenait à notre population de donner ce spectacle d'un hommage spontane et public au député dont le talent à acquis, dans toute la France, une notoriété qui réjaillit sur notre pays comme une approbation de son choix, comme un honneur dont il doit s'enorgueillir.

(Nouvelliste de Rouen.)

Dernières Nouvelles

Nous recevons les dépêches suivantes Constantinole, é juin.

La Porte a été informé tétégraphique ment, que 41 caisses contenant des armes et provenant de Russie, ont été saisie par la douane à Trébizonde.

Mexico, 17 mai. Les insurgés occupent les montagnes de Puebla. Ils ont proclamé Marquez régent.

Florence, 6 mai.
Le ministre des finances a proposé au
Parlement, d'exempter de l'impôt, les
titres nominatifs de rente publique qui
sont à l'étranger.

Dépêche commerciale

Liverpool, 6 juin

Marché calme.

Prix en faveurs des acheteurs.

Ventes: 6 à 7,000 balles.

Middling louisiane 11 3/4.

Robert Funke et Cie.

COURS DE LA BOURSE Du ti Juin 1868 ... Cours precédunt 70 75 — 40/0 70 45 100 40 — 30/0 100 25

FAITS DIVERS

Le Figaro annonce « l'exècution » d'un des boursicotiers les plus connus, M. Hip-polyte Lunei. Ce monsieur saute de deux millons trois cent mille francs. Il se retire en Angleterre.

La Patris maintient, dans une note nouvelle, les informations touchant la santé de l'Empereur des Français qu'elle avait publiées dans son numéro d'avanthier et qui avaient été démentles indirectement par le petit Moniteur; elle annonce que l'empereur, indisposé par suite de douleurs rhumatismales, n'a pas présidé le conseil des miuistres; elle ajoute que cette indisposition du souverain était sans gravité, et que, dès hier matin, l'empereur a repris son travail quotidien avec plusieurs ministres. Les assertions de la Patrie sont confirmées par d'autres journaux du soir.

Nous pensons ne tien dire de trop en afurmant qu'il eût été préférable, à tous les points de vue, que le petit Moniteur du soir s'abstint de contre ire les informations de la Patrie. Le Moniteur, du matin a gardé le silence sur tout est incident, et nous croyons qu'il a bien fait. Le bruit d'une indisposition de l'empereur circulait; la Patrie, qui n'est ni malveilante ni étourdie, l'avait recueilli il n'y avait pas à se tourmenter pour si peu; il n'était surfout pes bésoit de prendre la paine de dementir une nouvelle qui par elle même était saus conséquences graves. Bien peu de français ignorent en effet que l'empereur Napoléon est sujet depuis longtemps dejà a des staques de scatique aigué, qu'il supporfe avec beaucoup de caime, encherchant à se soulager lui-même, sans lesecours d'aucun médecin.

Or, quand on apprend dans le public que l'empereur à été indisposé, on sait

coup de calme, encherchant à se soulager lui-même, sans lesecours d'aveun médecin.

Or, quand on apprend dans le public que l'empereur a été indisposé, on sait tout de suite ce que cela veut dire : cela veut dire que ses douleurs r'humatismales tourmentent l'empereur plus que d'habitude, et il n'y a nul'e inquietude pour personne. Si, au contraire, quelques journaux annoncent que l'empereur est indisposé, et que le Moniteur démente cette nouvelle, le public est dérouté, ne sait plus que penser et l'alarme commence. Trop de zèle de la part du Moniteur, dans ces circonstances, voilà qui est plus nuisible qu'utile : la dernière expérience le démontre pleinement.

Aussi croyous-nous qu'al'avenir les journaux, à commencer par le Moniteur, feraient bien d'imiter les feuilles anglaises. Que de tois n'avons-nous pas lu dans les journaux de Londres, au temps où lord Palmerston ou lord Derby occupaient le poste de premier lord de la Trésorerle : « Le conseit des ministres s'est réuni hier; lord Palmerston (ou lord Derby quand cet éminent homme d'Etat était premier ministre de l'Angleterre), retenu chez lui par un acuès de goutte, n'a pu y assister. » Personne ne songeait à s'inquiéter, à moins que l'accès n'eût une gravité toute spéciale, auquel cas toute l'Angleterreen etait immédiatement informée dans les plus grands détails.

(Journal de Paris.)

Nous lisons dans le Figaro: « On s'étonnait dimanche, à Chartilly, dans l'enceinte du pessee, de l'absence d'isobelle, qui devait inaugurer les nouvelles couleurs de M. Schickler. En voici la

couleurs de M. Schicker. En voici la cause:

Mardi, vers midi, pendant l'orage qui a éclalé avec tant de vielence, Isabelle prenaît le frais à sa fenètre, contemplant les éclairs qui sillonnaient la nue. Elle fut trappee tout à coup et temba foudroyée. Elle était restée plus d'une heure sans vie, forsque ses voisns l'apercurent et lui portèrent secours. Isabelle garde le lit; elle a été grièvement alteinte et lui faudra hien des soins avant de pouvoir faire sa renirée sur le turf. Elle aura donc le regret de ne pas encore porter son joli costume de bouquetière Louis XV, au grand prix de Peris, dimanche prochain.

— Une partie des mines de Golconde e du Brésil étaient vendues hier à l'hôtet Drouot. Il s'agissait d'une vente considérable de diamans et autres pierres précieuses d'une rare beauté. Un seul bouton orne d'un gros diamant a été vendu 60 000 francs.

rancs.

— L'immense charpente en fer du palais de l'Exposition universelle du Champ-de-Mars disparait rapidement. Tout le côté sud du Champ-de-Mars sera bientot nivele. Toute la partie Nord est dégagée de ses constructions particulières, moins le hangar du Creusot, le cercle international et l'un des bâtiments de l'exposition orientale. On assure que le nouveau Champ-de-Mars sera gazonné.

— M. Bambasson analyse dans la Ga-

— M. Rambosson analyse dans la Gazette de France un curieux travail sur sant Médard et la légende des quarante jours de pluie qu'il amène à sa suite. Tout d'abord rassurons les gens qui n'aiment pas la pluie.

En trente-trois années consécutives, le prejugé ne s'est pas une seule fois justifié, même en apparence, ni approximativement.

même en apparence, ni approximativement.

Pendant ce même laps de temps, il a plu dix fois le jour de Satut-Médard et quinze fois il n'a pas plu.

Maintenant y a-t-il un à peu près de raison scientifique dans le dicton des quarante jours de pluie. Ous, en somme, d'apprès M. Rambosson.

La fête de Saint-Médard se trouve le 8 juin, et precède par conséquent de quel ques jours le solstice d'été. Quinze à vingt jours avant et autant après ce solstice, le

ques jours le solstice d'été. Quinze à vingt jours avant et autant après ce solstice, le soleil ne varie pas sensiblement de hau teur : il verse chaque jour la même quantité de chaleur et de lumière sur notre hémisphère. On peut donc dire, à cette époque de l'année, astronomiquement parlant, que les jours se suivent et se res semblent tous. Le temps est pour ainsi dire fixé, établi ; mais reste à savoir si c'est au variable, au beau ou au mauvais.

Trois lignes du Charivari:

Une tribune, petite mère, c'est-y la mme d'un tribun?

Non, ma fillette, puisqu'elle le laisse parler.

parler.

Ou nous adresse la lettre suivante:

Monstaganem, Algérie, 30 juillet 1867.

A M. Genevoix, 14. Beaux Arts Paris.

J'ai eu occasion d'employer sur moi

votre Hoile contre un accès de goutre

récent, et j'ai obtenu un résultat très

avantageux. Je puis vous dire que c'est.

le seul remède qui m'a guéri dans dou
ze heures jusqu'à présent, les accèsque

j'ai eus, précèdemment, m'avaient fait
garder le lit 15 jours; avec votre Huile,
dens les 24 heures, j'ai pu sortir, re
prendre mes habitudes. Je vons autorise

à donuer connaissance de ma lettre,
dans le but de rendre service à ceux

qui sont etteints de cette maladie.

Recevez, etc. Vor Sauve, négociant.

Huile pure de Marrons d'Inde contre
goutte, rhumatismes, et névralgies, 5 et
3 fr. dans les pharmacies. Exiger la signature. Em. Genevoix.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX.

NAISSANCES.

Du 3 juin. — Emile, fils légitime de Floris Briet et d'Adèle Florin.

4. — Joséphine, fille légitime de Désiré Leignel et de Céline Dabus.

Marie, fille légitime de Victor Duquenne et de Clémence Florin.

Jeanne, fille légitime de Victor Florquin et de Marie Masse.

Julien, fils légitime de François Bauduin et de Sophis Petiberghien.

Léon, fils légitime d'Alphonse Vilette et de Célina Tiberghien.

Julie, fille légitime de Léonard Planckert et de Chrisoline Delahaye.

Jean, fils légitime de François Averbeke et de Jeanne Duson.

Angustine, fille légitime d'Auguste Desurmont et de Camille Sénéchal.

DÉCÈS.

Du 3 juin. — Georges Dujardin, 81 ans, journalier, Fontenoy.
François Tauoen, 77 ans, journalier, Hopital.
Marie Joséphine Willem, 25 ans, lingère au Trois-Ponts.
4. — Marie Celine Pruvost, 10 jours, rue de l'Arc.

de l'Arc. Jean François Desmet, 69 aus, journa-Jean François Desmet, 69 aus, journa-lier, Hospice.
5. — Alphonse Lesage, 3 ans Basse-

Masure.

Edgard Ottevaere, 1 an, rue Soubise.

Marie Catherine Six, 30 ans, journalière, Petits-Sœurs.

Jean François Leman, 60 ans, tisserand,

Hopital.

Henri Verhelle, 9 mois, rue de Lannoy-Henri Lefebyre, 4 ans, Hopital.

Florentine Vanhuffel, 1 an, rue Soubise.

Dimanche 7 juiv : Anstaing,—C d'Armentières, — Esquermes (L Fretin;—Halluin,—Hem.—Prèn Seclis;—Vauban (Lille), brechies;—Wasquehal;—Wict

ANNONCE

FORMATION DE SOLITÉ.

M. Jean-Baptiste Scrépel-Roussel, filateur, fabricant et peigneur de laines, demeurant à Roubaix.

Et M. Alexandre Vinchon, filateur et peigneur de laines, demeurant à Roubaix, obligés solidairement aur tout leur avoir.

Ont formé entreux une Société de commerce en nom collectif, ayant pour objet la filature de laines et le peignage mécanique desdites laines;

La Société a son siège à Roubaix, rue Traversière, numèro quarante-deux, dans ls maison habitée par M. Vinchon;

Sa durée est de quinze années, qui ont commence à courir le trente-un mars mil huit cest soixante-huit, pour finir à pa-

huit cent soixante-huit, pour finir à pa-reille époque de mil huit cent quatre-vingt-

La raison sociale est : A. VINCHON ET COMPAGNIE. Etudes de Mes TACQUET et DUCHANGE, notaires à Roubaix.

ROUBAIX, Embranchement de l'Epeule. A VENDRE

5 MAISONS ET TERRAIN

produisant un loyer annuel et total de 1,225 fr., libres de tout bail. Le lundi 8 juin 1868, à 3 heures de l'a-près midi, Mes TACQUET et DUCHANGE, notaires à Roubaix, procéderont en l'étude de Me Tacquet, rue Pauvrée, n° 32, à l'ad-judication dudit bien.

(Voir les affiches.)

Etude de Mº TACQUET, notaire à Roubaix.

A VENDRE

13 MAISONS d'ouvriers

sises à ROUBAIX, rue des Sept-Ponts, (en face le tissage de M. Mazure Mazure). Le mardi 9 juin 1868, à 3 heures de l'après midi, M. TACQUET procédera en son étude à Roubaix, rue Pauvrée n° 32, à l'adjudication définitive dudit bien, sur la mise à prix proposée de 16,000 fr., et même sur une seule enchère.

(Voir les affiches.) 7856

Etude de Me TACQUET, notaire à Roubaix, rue l'auvrée, 32.

Capitaux à placer SUR PREMIÈRE HYPOTHÈQUE.

Etudes de M° COCHEZ, notaire à Ronebi lez-Lille, et de M° J. LEFRANC, avoué à Lille.

A VENDRE

en l'étude de M° COCHEZ, notaire à Ren-chin-lez-Lille, Le 22 juin 1868. 2 heures après-midi

UNE MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ

sise à Lille, Caubourg Saint-Maurice, rue du faubourg de Roubaix. nº 24 Composée de maison d'habitation, fila-ture de coton et retorderie,

avec tout son MOBILIER INDUSTRIEL

édifiée sur 93 ares 17 centiares, 30 dix milliares ou environ de fonds à jardin. L'adjudication en sera faite en masse ou par lots, au gré des amateurs. 7876

Etude de Mo VALENDUCQ, notaire à Lannoy Ville de Lanney

PLACE VENDOME UNE MAISON

pour sortir d'indivision et pour en jouir au 1er août prochain. L'an 1868, le lundi 22 juin, à 3 heure e relevée, Me VALENDUCQ, notaire i annoy, procedera en son étude à l'adju-Lannoy, procedera en son étude à dication du bien ci-dessus désigné,

ROUBAIX

VENTE des démolitions

104 GRANDES MAISONS

expropriées pour cause d'utilité publique
Les lundi 15, 22 et 29 juin 1868, à deux
heures et demie de l'après midi, par le
ministère de Mo ALFRED ROUSSEL, commissire-priseur à Roubaix.

(Voir les affiches pour les détails et l'ordr
de la vente.)

ROUBAIX, - Rue du Vieil-Abreuvoir, 10

Continuation de la VENTE ar suite du décès de M. Rattel-Le de tout un fonds de

MERCERIE

fleurs artificielles, plumes, articles pot modistes et couturières, articles de pect